

## **Projet Autonomisation des Femmes pour le Relèvement du Grand Sud d'Haïti**

### **Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti (FADEKA) - Phase II**

#### **Termes de Référence**

**Pour la sélection, selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), d'un.e consultant.e pour l'animation d'un atelier de formation sur les filières agricoles porteuses sélectionnées au profit des femmes dans le Grand Sud (Nippes, Sud et Grand'Anse).**

#### **1- CONTEXTE**

L'organisation internationale ONU Femmes a sélectionné le consortium AHFST/UniQ - ROPAGA – OFEDED à la suite d'un appel lancé en septembre 2023 pour la mise en œuvre de FADEKA II (Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti). Financé par le Ministère des Affaires étrangères de la Norvège, FADEKA vise à promouvoir le rôle des femmes rurales dans la sécurité alimentaire, la nutrition et les changements climatiques. Il vise éventuellement le renforcement de la résilience des associations de femmes rurales de la région du Grand Sud par rapport aux chocs climatiques. En particulier grâce à des investissements durables en leur faveur. Les activités prévues sont en lien avec les domaines suivants : la production agricole et l'entrepreneuriat, la petite transformation agricole et la conservation poste récolte, les changements climatiques et les catastrophes naturelles, ainsi que le genre et le leadership féminin. Dans le cadre de l'utilisation d'une partie des fonds du projet, le consortium cherche à sélectionner un.e consultant.e pour organiser un atelier d'information, de sensibilisation et de formation au profit des femmes sur les filières agricoles porteuses sélectionnées.

L'UNIQ/AHFST, au cours des rencontres avec les organisations femmes partenaires, a identifié un intérêt accru des femmes membres des organisations bénéficiaires du projet FADEKA II pour renforcer leur présence dans des filières qui génèrent un flux monétaire précoce, régulier et important au bénéfice des femmes agricultrices, transformatrices. Les communautés rurales, les femmes en particulier, tirent leurs moyens d'existence et la majeure partie de leurs revenus de ces activités de production et de transformation agricoles. Toutefois, les bénéfices qu'elles en tirent restent en général très limités. Dans ce contexte, l'UNIQ/AHFST est convaincue que la création d'emplois durables et la promotion de travail décent pour les jeunes et les femmes dans ces filières passent par l'amélioration de la production mais également par la valorisation de la transformation et de la commercialisation des produits issus de ces filières.

#### **2- OBJECTIFS, DATE ET PUBLIC CIBLE DE L'ATELIER**

Cet atelier cherche à contribuer à la relance du secteur agricole et de la pêche qui implique l'amélioration des connaissances des chaînes de valeurs des filières porteuses et le développement de l'entrepreneuriat agricole. Il vise également à offrir à ces femmes un espace d'échange, de témoignage et de débat, qui leur permettra d'échanger de bonnes pratiques et de développer une analyse critique de leur rôle dans l'agriculture. Le contenu de ces échanges viendra nourrir la construction d'une campagne de plaidoyer qui sera menée durant le projet auprès du Ministère de l'Agriculture, par les organisations dont elles sont membres, en vue de donner une meilleure visibilité aux agricultrices dans les différents projets de développement agricole en cours ou en planification dans le Grand Sud.

L'atelier sera organisé sur une période de sessions : 4 ateliers (2 Sud, 1 Nippes, 1 Grand'Anse) de 2 jours, en présentiel. Il se divisera en deux temps. Chaque jour sera consacré à deux modules qui traiteront des filières

porteuses identifiées par le MARNDR et retenues par le projet. Un second temps, composé d'un module d'échange destiné à permettre le développement d'un discours critique sur la participation des femmes, leurs besoins spécifiques et leurs contraintes pour intégrer pleinement lesdites filières à partir des connaissances acquises et l'expérience de chaque participante.

## **2.1-Objectifs**

Globalement, l'atelier poursuit les objectifs suivants :

- Aider ces femmes à identifier des opportunités d'emplois durables et attractives en soutenant l'entrepreneuriat agricole et l'amélioration des chaînes de valeurs des filières porteuses.
- Contribuer au renforcement de leur résilience et celle des jeunes par la mise en œuvre d'approches de développement communautaire stimulant l'entrepreneuriat agricole (champs école paysan, etc.).
- Améliorer l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes ainsi que la capacité organisationnelle de leurs groupements.

L'atelier se déroulera par l'administration d'un ensemble de modules dont les objectifs sont précisés ci-dessous :

### **1<sup>er</sup> module : Renforcer la compréhension des changements climatiques et de la manière dont ils affectent les femmes et le secteur agricole**

#### **Objectifs**

- Développer une compréhension des changements climatiques et de leurs impacts sur les femmes et sur l'agriculture ;
- Maîtriser le rôle des femmes dans la production et la transformation de produits agricoles ;
- Comprendre les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques (ACC).

### **2<sup>ème</sup> module : Comprendre le concept de filières porteuses et de leur rôle dans l'ACC et dans l'autonomisation des femmes**

#### **Objectifs**

- Avoir une meilleure compréhension des filières dites porteuses dans les zones du projet, comme opportunités pour les femmes et les jeunes femmes
- Discuter de l'importance économique de ces filières
- Décrire de manière technique et technologique les contraintes majeures le long des chaînes de valeur ciblées ;
- Faire un état des lieux des appuis actuels et futurs de manière à envisager des synergies ou des répartitions de filières avec d'autres programmes.
- Discuter sur la manière de concilier la satisfaction des besoins immédiats (besoin de nourrir sa famille et de répondre aux besoins immédiats et de longs termes) et la protection de l'environnement en vue de générer un cercle vertueux de création de richesse et de protection de l'environnement

### **3<sup>ème</sup> module : Développer une analyse critique des itinéraires techniques, des moyens de production, de transformation à mobiliser pour obtenir des résultats (profitables pour la productrice) à court, moyen et long termes**

#### **Objectifs**

- Partir des bonnes pratiques qui existent déjà. L'État, les bailleurs de fonds, les ONG, les associations de producteurs et productrices, les producteurs et productrices individuels font déjà des expériences intéressantes, mais de manière dispersée dans l'espace. Il s'agira de réunir les meilleures pratiques sur un même espace- le jardin modèle - afin de construire un bien meilleur puzzle.
- Échanger sur les bonnes pratiques dans ces filières sur comment lever les contraintes à la production
- Identifier et comprendre les marchés d'écoulement et les moyens de les pénétrer sur le court terme.

## **2.2.-Tâches à réaliser**

- Développer les modules de formation (en créole et en français) avec une définition claire des thèmes de sensibilisation
- Soumission des modules à la direction du projet pour validation
- Réalisation des ateliers
- Evaluer les ateliers pour formuler des recommandations à la Direction du projet.

### **2.3.-Méthode**

- Approche participative
- Apprentissage par la pratique
- Méthodes visuelles d'andragogie
- Valorisation des savoirs des participantes

### **2.4.-Public cible**

Le public cible sera constitué des membres de 30 organisations de femmes (agricultrices, petites commerçantes, les femmes entrepreneures (madan Sara), les femmes dans le secteur de la pêche...).

## **3.-MÉTHODOLOGIE**

La/le consultant-e chargé-e de l'animation proposera ses propres méthodes et techniques pour répondre aux objectifs de l'atelier. Il/elle devra néanmoins prévoir une évaluation des connaissances des participantes et un bilan participatif des filières retenues par le projet. Les informations primaires et l'analyse des données secondaires sont également à prendre en compte.

## **4- EXPÉRIENCE, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION**

L'atelier se déroulera en présentiel dans les départements Sud, Nippes et Grand'Anse. L'atelier pourra être annulé ou reporté à des dates ultérieures si le contexte sécuritaire l'exige.

La consultation devra avoir une bonne connaissance du secteur agricole dans la zone du projet, une vision globale des enjeux liés à l'adaptation climatique des femmes dans le secteur agricole quitte à mettre à contribution des innovations conduites dans les filières en question ailleurs dans le pays

Elle devra, sur la base de son expérience, proposer toutes les approches méthodologiques qui lui sembleront pertinentes. Toutefois, le dispositif pédagogique devra permettre une participation active de toutes les participantes et devra favoriser l'échange entre pairs. Très à l'aise avec les outils collaboratifs, la consultation sera en mesure d'animer l'atelier et de créer une dynamique de groupe et un espace propice aux échanges et à la co-construction.

La consultation devra développer son intervention en associant les apports théoriques à des apports pratiques connus dans la région ou ailleurs dans le pays. Le contenu des trois modules sera développé et détaillé par la consultation en étroite collaboration avec l'équipe du projet. Les modules devront s'appuyer sur l'expérience des personnes participantes en encourageant les échanges au sein du groupe (analyse partagée de situation, mise en situation, succès et difficultés, etc.). Le module d'échange devra permettre des discussions au sein de plusieurs groupes de parole (sur des thématiques ou problématiques identifiées comme centraux par les participantes). Il est fortement recommandé de faciliter la participation d'une ou des participantes volontaire(s) comme co-animatrice(s) des modules. Les participantes pourront contribuer tour à tour à chaque groupe.

Un temps de restitution et de consolidation des échanges sera mené à **l'issue des sessions et au-delà de celles-ci.**

## **5.-DURÉE DE LA PRESTATION ET ÉVALUATION DE L'ATELIER**

### **5.1.-Durée du contrat**

La prestation s'étalera entre mars et août 2024. Les ateliers par départements devraient durer 3 jours au maximum.

## **5.2.-Évaluation de l'atelier par les personnes participantes**

À l'issue des ateliers, la consultation évaluera les compétences acquises par le groupe et la compréhension des enjeux identifiés. Elle proposera un dispositif d'évaluation adapté aux objectifs pédagogiques et réalisable pendant l'atelier. Une évaluation en aval ou au début de l'atelier pourra avoir lieu afin de mieux mesurer la progression des personnes participantes. Les résultats devront être transmis à la coordination du projet dans les plus courts délais, bien avant la soumission du rapport d'atelier. Par ailleurs, pour mesurer la satisfaction du groupe, un questionnaire d'évaluation sera transmis par la coordination du projet à l'issue de l'atelier.

## **5.3.-Auto-évaluation et recommandations par la consultation**

La consultation remplira une fiche d'auto-évaluation fournie par la coordination du projet pour présenter un bilan d'intervention et des pistes d'amélioration de l'atelier, dans un délai de 5 jours après la fin de l'atelier.

## **6.-PROFIL DE LA CONSULTANT-E**

L'atelier sera conduit par un-e consultant-e qui devra justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans en matière de conduite d'enquêtes, de formation d'adultes ou de coordination de projets agricoles. Les profils sont mentionnés ci-après.

Le/la consultant-e:

- Détenteur/Détentrice d'un diplôme de niveau maîtrise en agroéconomie, développement, sciences économiques, ou en gestion de projets ou d'entreprises ;
- Au moins six (6) ans d'expériences confirmées dans l'animation rurale, l'accompagnement agricole, la vulgarisation, connaissance du domaine de l'agri business ;
- Connaissances et expériences pratiques d'octrois incitations agricoles du MARNDR; un atout
- Compétences en assistance technique agricole ;
- Grandes capacités à synthétiser, animation.
- Connaissance du terrain, particulièrement du Grand Sud ;
- Connaissances de la problématique liée à l'autonomisation des femmes dans les communautés reculées ;
- Expérience en matière de genre, égalité des sexes ;
- Excellentes capacités exigées de communication interpersonnelle et d'exécution de tâches à courte échéance ;
- Habitude de travailler et de rédiger dans les langues : Français et Créole.
- Expérience en Haïti et expérience de travail souhaitée avec les institutions des Nations Unies, les organisations internationales et les organisations de base.

## **7.-DOCUMENTATION À SOUMETTRE**

L'offre du candidat devra présenter de manière précise les actions préconisées pour atteindre les objectifs définis dans les présents TDR (méthodologie, outils pédagogiques, etc.), les programmes prévisionnels (thèmes/problématiques abordées et contenus), le CV de la personne intervenante en précisant sa qualification professionnelle ainsi que des références en lien avec l'atelier et ses TDR.

### **7.1. Proposition Technique**

L'offre technique devra présenter la compréhension de la firme du mandat et des attentes de la mission, la méthodologie proposée, un calendrier indicatif des activités, un résumé des réalisations de la consultation en matière de formation sur la production agricoles, l'assistance technique aux agricultrices et agriculteurs sur la base des contrats antérieurs y compris avec des institutions travaillant sur le genre ; le CV détaillé de son personnel et consultants en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la mission. La

proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

1. Une lettre d'expression d'intérêt et de disponibilité dûment exprimés ;
2. Une présentation de votre expérience en matière de suivi/ évaluation et sur le genre ;
3. Une présentation de la compréhension du mandat, de l'approche méthodologique et du calendrier de travail.
4. Une présentation d'au moins deux CV avec 3 références détaillées des expériences du.e consultant.e en rapport avec les TDRs.

## 7.2. Proposition Financière

L'offre financière doit indiquer le coût global de la consultation, avec une description détaillée de toutes les charges y afférentes incluant les honoraires et tous les frais connexes. Les invitations et autres tâches logistiques peuvent être effectuées avec le support du projet. À titre indicatif, veuillez noter que l'enveloppe financière maximale allouée à cet atelier, tous frais compris (prestations, déplacements, etc.), est spécifiée. Les offres excédant ce montant seront néanmoins étudiées mais devront être justifiées par leur qualité ou par les contraintes spécifiques du dépassement budgétaire (frais de déplacement importants, etc.). Dans tous les cas, le coût de la prestation de l'atelier en gourdes TTC devra inclure :

- La conception des modules et l'animation de l'atelier et son contenu pédagogique, et les temps d'échanges avec l'équipe du projet y relatif,
- La rédaction de l'auto-évaluation par la consultation et le bilan de l'atelier,
- Les coûts de déplacement, d'hébergement, de restauration et tous frais afférents pour la consultation.

## 8.-CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le-la Consultant-e sera choisi-e selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)**

### 8.1.-Evaluation des offres techniques

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points décrit ci-dessous. A la demande de la commission de sélection, les soumissionnaires devront fournir par écrit, dans le délai imparti, tous les renseignements complémentaires éventuellement nécessaires jugés utiles. Ces renseignements ne doivent en rien modifier l'offre de base. La commission d'évaluation des offres techniques, fera l'analyse de conformité et comparera les offres techniques sur la base des critères ci-dessous définis :

### 8.2.-Délai et processus de sélection

Critères	Note maximale à obtenir
Compréhension du mandat et adéquation avec les TDR et les objectifs des modules	15 pts
Au moins 5 ans d'expériences dans la réalisation de mandats similaires	10 pts
Consultant.e doit être titulaire d'une maîtrise en agroéconomie, en développement, en économie ou en gestion de projet ou d'entreprise.	15 pts
Consultant.e doit être titulaire d'une licence en agro-économie, en développement, en économie ou en gestion de projet ou d'entreprise.	10 pts
La/le consultant.e doit avoir une expérience dans la réalisation d'ateliers similaires dans le domaine de l'agriculture/agriculture.	10 pts

Critères	Note maximale à obtenir
Bonne connaissance de la thématique Femmes et changements climatiques	10 pts
Expérience à travailler sur le terrain, dans le Grand Sud	10 pts
Connaissance du contexte haïtien, particulièrement de son environnement agricole et de l'agrobusiness	10 pts
Expérience de travail avec le système des Nations Unies et des organisations de coopération internationale et bilatérale	10 pts

### 8.3.-Évaluation des offres financières

Seules les propositions sélectionnées, ayant reçu une note supérieure ou égale à 75 points après analyse des offres techniques seront prises en compte pour l'ouverture et l'analyse des offres financières. Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la commission d'évaluation estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

### 9.-MODALITÉS DE VERSEMENT DES HONORAIRES

Le paiement se fera par tranche d'allocation négociée sur la base d'un chronogramme de travail dûment justifié et sur présentation de facture. La libération de la tranche suivante est liée à la fourniture de tous les rapports d'étape requis. Aussi, il faut noter qu'il n'y aura ni ajustement des coûts ni ajout de jours liés aux fluctuations du marché ou à une sous-estimation du travail et qui seraient survenus après la conclusion du contrat. Les paiements se feront par chèque au nom du prestataire de services. Il se répartissent comme suit :

- 20 % sera déboursé après la soumission des modules de formation.
- 35 % sera débloqué après l'animation de la deuxième série de formation et la soumission du rapport d'évaluation par le client. Ce rapport permettra d'améliorer les deux derniers ateliers de formation.
- 45 % sera versé après la soumission et la validation par le client du rapport final, incluant la liste de présence, l'évaluation de la session par les participants et la galerie de photos.

### 10.-DATE LIMITE ET MÉCANISME DE SOUMISSION

Toutes les soumissions doivent se faire dans le système au plus tard le **29 février 2024** à 23h59 heure locale.

Toutefois, les offres technique et financière doivent être déposées à la même date par courriel à : [femmessciencetechnologie@gmail.com](mailto:femmessciencetechnologie@gmail.com). Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées. Et aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions. La/le consultant.e intéressé.e devra soumettre séparément son offre relative à la **proposition technique** et la **proposition financière**. Les offres qui ne respecteront pas ces dispositions seront automatiquement éliminées. **Des demandes de clarification peuvent être posées au plus tard 3 jours avant la date limite de soumission des offres.**

L'intéressé (e) devra soumettre séparément son offre relative à la **proposition technique** et la **proposition financière**. Les offres qui ne respecteront pas ces dispositions seront automatiquement éliminées. Les deux offres (technique et financière) doivent être envoyées comme deux fichiers séparés.

Toutefois, **les offres financières devront être codées** et seules les consultantes dont les offres passeront l'étape technique seront contactées pour qu'elles envoient le code pour ouvrir leurs offres financières. En cas de non-respect de ces instructions, l'UniQ/AHFST ne pourra en aucun cas être tenu responsable si la proposition est ouverte prématurément.

